CACES ® R482 Catégories : B1 - C1 - F Recyclage

R482

Présentiel - Synchrone

Objectifs

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité.
L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce materiel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés a son utilisation, de lui permettre de maitriser les moyens et méthodes permettant de prevenir ces risques.
Il devra maitriser la conduite en sécurité des engins de chantier d'une ou plusieurs catégories conformement à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir le CACES® R482 de la catégorie visée.

Les + métier

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998. Rappel du contexte réglementaire : Tout travailleur amené à utiliser un ENGIN DE CHANTIER doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998. CACES ® R482.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire,

- que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée,

- qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées,

- que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation,

- que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour l'engin de chantier concerné

Public Visé

Toute personne appelée à manipuler un engin de chantier.

Pré Requis

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).
Posséder les aptitudes médicales requises.
Comprendre les instructions en langue française.
Avoir été en possession d'un CACES® de même catégorie.

Modalités d'entrée en formation

Contacter le centre de formation Interformat de votre choix par mail ou par téléphone aux coordonnées indiqués qui répondra à votre demande dans un délai maximum de 48 Heures.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaissances Théoriques : Connaître les informations relatives aux risques liés à l'utilisation des engins de chantier concernés. Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
Connaissances Pratiques : Avoir les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en situation de travail.

INTERFORMAT - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 52530079153
20 Rue Hippolyte Foucault - CS 72137 72021 LE MANS CEDEX 2

Blocs de Compétences

FORMATION THEORIQUE
- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier
- Les catégories de CACES ®
- Règles de circulation appicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier

FORMATION PRATIQUE
- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manoeuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien - maintenance
- Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

EVALUATIONS : TEST THEORIQUE ET TEST PRATIQUE

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Alternances d'apports théoriques et pratiques adaptés à la formation des adultes.
- Organisation par ateliers pédagogiques.
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériels identiques à ceux utilisés en entreprise, et repondant aux exigences de la recommandation R482.
- Lieu de formation : selon le choix du client, soit au sein d'une agence où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et qualifiés pour cette formation par notre organisme.

Modalités d'évaluation

Selon les modalités d'examen définies dans la R.482 de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique.
Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié. L'OF Interformat référencé sur L'INRS peut délivrer les catégories sur lesquelles il est certifié.
Évaluation de la satisfaction stagiaire en fin de formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour toutes les sessions (Inter ou Intra) chaque stagiaire doit être équipé de ses EPI (Chaussures de sécurité, casque, protections auditives, gilet haute visibilité) et tenue adaptée aux conditions climatiques du moment.
Pour les sessions en entreprise cliente, le document d'évaluation des moyens informant des moyens pédagogiques à mettre à dispsoition devra être complété et validé avant la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

Sanction formation

Durée

28.00 Heures **4** Jours

Tarifs

Nous consulter

Contactez-nous !

INTERFORMAT
Tél. : 0243560505
Mail : contact@interformat.fr

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : RS5081

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE - Date fin validité : 02/03/2025
B1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel - RS 5087
C1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - RS 5123
F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 5101

INTERFORMAT - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 52530079153
20 Rue Hippolyte Foucault - CS 72137 72021 LE MANS CEDEX 2